

Éducation nationale

Rentrée 2026 : une nouvelle année scolaire, de nouveaux combats !

Après quelques semaines de pause, de repos (et, nous l'espérons, de déconnexion), il est temps de reprendre le chemin de l'école. Mais cette rentrée 2026 ne sera pas tout à fait une rentrée comme les autres.

Les dossiers ne manquent pas : rémunérations, conditions de travail, protection sociale, temps de travail, charge administrative, réformes successives, manque de moyens, difficultés de remplacement... et toujours cette même question : jusqu'où peut-on demander aux personnels de tenir sans réellement améliorer leurs conditions d'exercice ?

Au SYNEP CFE-CGC, nous avons continué à suivre ces dossiers pendant l'été parce que la veille syndicale n'a pas pris de vacances et nous avons déjà de nombreux sujets à porter et à défendre dans les mois qui viennent.

Cette rentrée sera également marquée par une échéance majeure pour les agents de l'État : les élections professionnelles de décembre 2026. En effet, du 3 au 10 décembre, les personnels seront appelés à choisir leurs représentants dans les différentes instances de dialogue social.

Ce scrutin n'est pas une simple formalité car derrière un bulletin de vote, ce sont des représentants qui seront amenés à intervenir sur vos conditions de travail, votre carrière, vos droits et les décisions qui concernent les personnels.

Choisir son syndicat, c'est donc choisir ceux qui parleront en votre nom pendant les quatre prochaines années. Et quatre années, dans l'Éducation nationale, cela laisse largement le temps de voir passer quelques réformes supplémentaires...

La ligne du SYNEP CFE-CGC ne changera pas : défendre les personnels, faire respecter leurs droits et ne pas accepter que l'on présente comme normales des situations qui ne le sont pas.

Nous continuerons à dénoncer les incohérences, à interpeller lorsque cela sera nécessaire et surtout à rester au plus près des réalités vécues dans les établissements.

Parce qu'entre les textes ministériels et la réalité d'une salle de classe, il y a parfois... un monde.

Cette rentrée sera également l'occasion de poursuivre notre travail d'information : droits des enseignants, rémunération, temps de travail, protection sociale, mutations, carrières, conditions d'exercice... vous informer, c'est déjà vous donner les moyens de vous défendre.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente rentrée 2026 : qu'elle soit la plus sereine possible pour les personnels, les élèves et les équipes éducatives.

Mais une chose est certaine : le SYNEP CFE-CGC ne restera pas spectateur et les mois qui viennent seront importants...

Et en décembre, votre voix comptera !

Du 3 au 10 décembre 2026 : votez. Votez pour ceux qui vous défendent.

Votez SYNEP CFE-CGC !

Nadia DALY

Données personnelles des enseignants : même en vacances, le ministère nous rattrape !

Le 3 août, en pleine période estivale, de nombreux agents de l'Éducation nationale ont reçu un message préoccupant : le ministère les informait avoir été victime d'une intrusion frauduleuse dans l'un de ses systèmes d'information.

L'intrusion, qui aurait eu lieu dans la nuit du 25 juillet à la suite de l'usurpation d'un compte professionnel, pourrait avoir entraîné l'exfiltration de données concernant des agents ayant exercé en académie depuis 2001 : identité, statut, fonctions professionnelles et, pour certains, adresse postale, numéro de téléphone et numéro de sécurité sociale. Les données bancaires, mots de passe et données relatives aux élèves ne seraient en revanche pas concernés.

Le ministère a suspendu l'accès au système, saisi l'ANSSI (agence nationale de la sécurité des systèmes d'information) et la CNIL (commission nationale de l'informatique et des libertés) et déposé plainte.

Dont acte !

Mais le SYNEP CFE-CGC refuse que l'on se contente de demander aux personnels d'être « particulièrement vigilants » surtout lorsque des données personnelles se retrouvent potentiellement dans la nature, ce sont les agents qui devront en supporter les conséquences. Et les escrocs, eux, ne prennent pas de vacances !

Le ministère rappelle qu'il ne demande jamais par courriel les mots de passe ou coordonnées bancaires : très bien ! Mais la vigilance des agents ne peut pas remplacer la sécurité des systèmes de leur employeur.

Et pourquoi informer les personnels le 3 août, en plein cœur des vacances ? Informer était indispensable, certes, mais encore faut-il fournir des informations précises : qui est concerné ? Quelles données ont réellement été exfiltrées ? Quels risques sont identifiés ? Quelles mesures d'accompagnement sont prévues ?

« Soyez vigilants » ne peut pas constituer à lui seul un plan de protection !

Le SYNEP CFE-CGC demande que toute la lumière soit faite sur cette intrusion et que les personnels concernés soient clairement informés des risques et des mesures à prendre.

L'Éducation nationale demande beaucoup à ses enseignants cependant elle doit aussi être capable de protéger les informations qu'elle détient sur eux.

Le SYNEP CFE-CGC restera attentif aux suites de cette affaire et appelle les personnels à la prudence face à tout courriel, SMS ou appel inhabituel.

Sylvie TUROWSKI

* *

Enseignement Privé Indépendant (EPI- IDCC 2691)

Afin d'offrir à ses adhérents un cadre conventionnel clair, sécurisé et reconnu au niveau de la branche, le 22 juillet 2026 le Président de l'UPES (*Union Professionnelle de l'Enseignement Supérieur*) informait le SYNEP CFE-CGC de son adhésion à la convention collective nationale de l'enseignement privé indépendant (IDCC 2691) dans sa version en vigueur à ce jour, ainsi qu'à ses avenants, annexes et accords de branche conclus et à venir.

Précision : La présente adhésion n'a ni pour objet ni pour effet d'étendre ni de rendre la convention collective, nationale de l'enseignement privé indépendant, applicable aux entreprises ou établissements relevant de plein droit d'un autre champ conventionnel, notamment ceux des fédérations constitutives de l'UPES dont le champ d'application professionnel peut relever de plein droit d'une autre convention collective en raison de leur activité principale.

2/2